n° 6 – mars 2012

la lettre de SOISY POUR TOUS !

« Tout va bien »

De nombreux Soiséennes et Soiséens qui lisent régulièrement « Soisy Mag » et « Soisy Infos » en ont été frappés : dans ces journaux rédigés par la Mairie, il n'y a jamais aucune mauvaise nouvelle… Quel que soit le sujet traité, c'est toujours « tout va pour le mieux à Soisy ».

Que l'on veuille nous faire croire que les finances sont bien gérées (malgré la souscription d'un emprunt toxique) et que l'équipe municipale fait toujours tout pour le mieux cela ferait presque partie de la loi du genre puisqu'il s'agit là d'une presse monocolore. Mais pourquoi avoir besoin de dire en plus que nos commerces sont toujours les plus attractifs, nos manifestations culturelles sont toujours réussies, nos équipes sportives obtiennent toujours les plus brillants résultats ? Pourquoi ne jamais parler des voitures brûlées, des femmes battues, des échecs que peuvent connaître un certain nombre de nos associations ?

Ce parti pris de ne parler que de ce qui est positif et d'ignorer tout simplement tout ce qui est négatif est évidemment un choix délibéré : la mairie considère que les Soiséennes et les Soiséens sont juste là pour travailler et consommer, il ne faut surtout pas leur donner des informations qui les pousseraient à se poser des questions et à réfléchir. Parce que là, cela mettrait sérieusement son pouvoir en danger…

Handicap : Soisy applique la double peine

Une dizaine d'enfants soiséens souffrent d'allergies alimentaires. Selon les dispositifs mis en place par l'Éducation nationale, ils sont accueillis dans les écoles de la ville dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI). Ces enfants restent à la cantine, mais doivent apporter des paniers-repas préparés par leurs parents.

Or, alors que ces enfants ne consomment pas les repas proposés par la restauration scolaire, leurs parents sont facturés par la Mairie de l'intégralité du prix de ces repas. Ce qui est en contradiction avec la circulaire ministérielle n° 2003-135 du 8 septembre 2003 qui précise qu'*« il convient de tout mettre en œuvre pour éviter l'exclusion et l'isolement dans lequel la maladie peut placer l'enfant ou l'adolescent et de développer l'adoption de comportements solidaires au sein de la collectivité ».*

L'avis de la commission bafoué

C'est dans cet esprit de solidarité que plusieurs communes alentour ont adopté des tarifs réduits, voire la gratuité, pour ces enfants en PAI. Et c'est en tenant compte de tous ces paramètres que la commission municipale Education et Action scolaire du 10 janvier avait proposé à l'unanimité une facturation réduite (2 € au lieu de 3,80 €).

Las ! Lors de la réunion avec les représentants des parents le 31 janvier, le maire a traité cette bonne résolution par le mépris et a sèchement rétorqué qu'il n'était pas question de changer quoi que ce soit, justifiant cette volonté personnelle lors du conseil municipal du 9 février par le surcoût de travail que ce dispositif entraînait pour le personnel et donc un prix de revient supérieur pour la collectivité ! Alors que Soisy n'a évidemment embauché personne ni même payé une seule heure supplémentaire pour cela…

Même s'il ne concerne qu'un petit nombre de nos concitoyens, ce triste épisode est emblématique de la politique menée depuis trop longtemps à Soisy : absence totale d'esprit de solidarité et exercice autocratique du pouvoir par le maire qui ne tient aucun compte de l'avis des conseillers municipaux de sa propre majorité.

Est-ce ainsi que nous devons vivre dans la France d'aujourd'hui ?

Les oubliés du budget

Tous les indicateurs (augmentation du chômage et du nombre de foyers fiscaux non imposables) montrent que, à Soisy comme ailleurs, la pauvreté s'installe. Toutefois depuis 2011 la Ville bénéficie de rentrées supplémentaires de 700.000 euros provenant des paris sportifs de l'hippodrome. Mais, au lieu de profiter de cette manne, la ville répartit ainsi son budget de 30 millions d'euros :

– 17,50 €/hab. pour le social ;
– 68,40 €/hab. pour la culture ;
– 95,50 €/hab. pour la famille ;
– mais 116,50 €/hab. pour le fleurissement.

Cherchez l'erreur !

Plus d'infos sur www.soisypourtous.fr

Risques chimiques

De nombreuses délibérations sont votées en conseil municipal de façon quasi systématique sans même faire l'objet d'une étude de la part des conseillers. C'est ainsi que les conseillers de la majorité ont donné sans sourciller un avis favorable à la création d'une unité de séparation autonome de contaminats dans le port de Gennevilliers. Alors que ce sont des installations classées Seveso... Estimant que ce genre d'activité ne doit pas se faire en milieu urbain et appliquant le principe de précaution, les élus de Soisy pour Tous ont voté contre cette création.

Marche arrière sur le BIP

Le projet du conseil général concernant l'avenue du Parisis (BIP) devant entrer dans sa phase de concertation, le numéro de février de *Soisy Infos* donnait rendez-vous aux Soiséens le 6 mars à la salle des fêtes pour découvrir le projet. Mais, le collectif Vivre sans BIP[1] ayant demandé à ce qu'il y ait des documents de travail sérieux pour que cette réunion ne soit pas seulement un show médiatique, la mairie a préféré annuler ce rendez-vous, les documents sérieux n'étant manifestement pas prêts...

(1) vivresansbip@gmail.com.

Sport et culture

En plus de *Soisy Mag* et de *Soisy Info*, nous avons droit maintenant à *Ensemble*, le journal de la communauté d'agglomération, d'où les minorités, contrairement à l'esprit de la loi, sont soigneusement exclues. Le numéro de mars nous vante les réalisations sportives, et en particulier le centre nautique. Mais qui se douterait que la réalisation de ce centre nautique n'a jamais été débattue en conseil municipal, alors qu'en revanche y a été votée il y a plusieurs années un centre culturel qui n'a jamais vu le jour ?

Coûts de la vidéosurveillance

Le rapport de la Cour des comptes sur l'organisation et la gestion des forces de sécurité publique du 7 juillet 2011 est franchement sévère pour la politique sécuritaire de Nicolas Sarkozy. En particulier sont visées les sommes colossales dépensées pour les dispositifs de vidéosurveillance alors que la Cour relève qu'il n'y a toujours eu aucune étude sérieuse pour mesurer son efficacité sur la diminution de la délinquance malgré ce que veut nous faire croire le maire de Soisy. Faudra-t-il vidéosurveiller nos élus pour qu'ils arrêtent de nous vendre des salades ?

Le maire entre en guerre contre son camp

Petit coup de théâtre lors du conseil municipal du 9 février : alors que ce n'était pas à l'ordre du jour, le maire a fait une déclaration concernant le projet de loi annoncé par Nicolas Sarkozy d'augmenter arbitrairement de 30 % les droits à construire dans toutes les communes de France.

Que l'on soit d'accord ou non avec les choix urbanistiques de M. Strehaiano, on ne peut lui retirer le fait que, dès le début de son mandat, il a apporté un soin particulier à l'élaboration du plan d'occupation des sols. Même si on peut déplorer que ces études se sont plus faites avec sa garde rapprochée qu'au sein des commissions municipales, il est indéniable que cela a représenté un travail conséquent.

Alors, après tout ce travail de longue haleine, quel élu pourrait supporter qu'un agité en mal de réélection puisse balayer tout ça d'un revers de la main et mettre à bas tous les équilibres patiemment élaborés ? Quel visage aurait Soisy – et bien d'autres villes – dans quelques années si passait cette loi aberrante de multiplier sans discernement par 1,3 les droits à construire ?

Dans cette logique, le maire a déclaré qu'il s'opposerait à l'application de cette loi si jamais elle venait à être votée et qu'au besoin il réunirait un conseil municipal extraordinaire pour officialiser cette position. Il peut compter sur le soutien de notre groupe sur cette position de principe...

■ **Ce n'est pourtant pas** pour cette raison que Luc Strehaiano a décidé de se présenter quoi qu'il arrive contre le candidat dont il est le suppléant depuis dix ans et qui a reçu l'investiture officielle de l'UMP, François Scellier. Comme rien ne les différencie politiquement, il ne s'agit donc là que d'un problème de carrière personnelle.

François Delcombre, Anne Mokry,
Frank Morot-Sir, Laura Bérot, Jean-Claude Gauvin,
conseillers municipaux représentant Soisy pour Tous
http://www.soisypourtous.fr/